



# DEPOT-EXPRESS

## IMMATRICULATION de VEHICULES



## CHANGEMENT DE DOMICILE

Pièces à insérer obligatoirement dans l'enveloppe avec cette feuille cochée :

**9999 ZX 00**

Votre numéro d'immatriculation :

Cocher

Le certificat d'immatriculation **original**. **Conservez la partie détachable (si votre certificat ne comporte pas de partie détachable : merci de vous présenter au guichet)**

La demande d'immatriculation (*cerfa* n° 13750\*05) dûment complétée, datée et signée par le titulaire et le ou les co-titulaire(s)

Une copie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité du titulaire et du ou des co-titulaire(s)

Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

pour les véhicules de plus de 4 ans (sauf pour les motos, les remorques et les caravanes) : une preuve du contrôle technique en cours de validité (procès-verbal ou photocopie du certificat avec la vignette)

un chèque ou mandat cash de 2,76 € libellé à l'ordre de la régie des recettes de la préfecture de la Meuse (pas d'espèces).

Pièces à insérer

**AA - 436 - AB**

Votre numéro d'immatriculation :

Cocher

Une **photocopie recto-verso** du certificat d'immatriculation (**conservez l'original de la carte grise**).

La demande d'immatriculation (*cerfa* n° 13750\*05) dûment complétée, datée et signée par le titulaire et le ou les co-titulaire(s)

Une copie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité du titulaire et du ou des co-titulaire(s)

Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

pour les véhicules de plus de 4 ans (sauf pour les motos, les remorques et les caravanes) : une preuve du contrôle technique en cours de validité (procès-verbal ou photocopie du certificat avec la vignette)

**Gratuit** (sauf pour le 4<sup>e</sup> changement d'adresse pour lequel un chèque ou mandat cash de 2,76 € libellé à l'ordre de la régie des recettes de la préfecture de la Meuse est demandé pour l'acheminement du nouveau CI. Dans ce cas, l'ancien certificat d'immatriculation **original** est également exigé).

*Votre dossier sera traité en priorité. Vous recevrez alors par courrier votre certificat d'immatriculation provisoire qui vous permettra de circuler pendant un mois. Votre certificat définitif vous parviendra par La Poste.*

*Votre dossier sera traité en priorité. L'étiquette à coller sur votre certificat d'immatriculation vous parviendra directement par La Poste.*

**Glissez toutes les pièces justificatives demandées dans l'enveloppe.  
Collez l'enveloppe et déposez-la dans la boîte à lettres.**